



## Décision relative à une demande de nouveaux emballages d'un produit phytopharmaceutique

*Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande d'autorisation de nouveaux emballages pour le produit phytopharmaceutique CYDIA PRO PRESS*

de la société M2i Biocontrol  
enregistrée sous le n° 2025-0468

*Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 2 juillet 2025,*

La mise sur le marché du produit référencé ci-après **est autorisée** dans les nouveaux emballages décrits en annexe.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



## Informations générales sur le produit

<b>Noms du produit</b>	CYDIA PRO PRESS VYNYTY CARPOCAPSA PRESS
<b>Type de produit</b>	Produit de référence
<b>Titulaire</b>	M2i Biocontrol 112 Bureaux de la Colline 1 rue royale 92213 SAINT-CLOUD France
<b>Formulation</b>	Suspension de capsules (CS)
Contenant	100 g/kg - phéromones de lépidoptère à chaîne linéaire (sous forme de (E,E)-8,10-Dodecadien-1-ol)
<b>Numéro d'intrant</b>	516-2022.01
<b>Numéro d'AMM</b>	2240640
<b>Fonction</b>	Attractif phéromone (confusion sexuelle)
<b>Gamme d'usage</b>	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 05/11/2025

DocuSigned by:

AE281A955A42454...

Charlotte Grastilieur  
Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire  
de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)



## ANNEXE : Nouveaux emballages du produit

### Vente et distribution

Le titulaire de l'autorisation peut mettre sur le marché le produit dans les nouveaux emballages :

Emballage	Contenance
Sachets en polyéthylène basse densité / polyamide / polyéthylène téréphthalate / aluminium	312 g ; 417 g